

Sous-voies de Glovelier et trains rapides sur les rails ?

Baptiste Laville (Verts)

En 2025, le Parlement jurassien a accepté une motion demandant le rétablissement de trains rapides entre les pôles régionaux de Delémont et Porrentruy. Par cette décision, le Législatif a clairement exprimé sa volonté de renforcer la cohésion cantonale et l'attractivité économique des régions.

Pour réaliser cette motion, les analyses techniques ont démontré que la réalisation d'un sous-voies à Glovelier constitue une condition essentielle au rétablissement de ces trains rapides. Chance inouïe ou providence, cette même infrastructure est justement aussi indispensable au développement durable de la zone d'activité micro-régionale de la Haute-Sorne (ZAM) qui prévoit la création de plusieurs centaines d'emplois.

En réponse à la question écrite no 3606, le Gouvernement indiquait que l'avant-projet pour ce sous-voies serait disponible environ une année après l'approbation de la convention, soit approximativement à l'automne 2026. La mise en service de l'infrastructure était quant à elle envisagée pour 2029.

Dans ce contexte, et au regard de l'article 27 de la loi fédérale sur les chemins de fer (LCF), qui prévoit une participation des entreprises ferroviaires en fonction des avantages retirés d'une infrastructure, la question de la contribution des Chemins de fer fédéraux suisses (CFF) aux coûts du sous-voies revêt, face à la situation des finances cantonales, une importance toute particulière.

Au vu de ce qui précède, le groupe VERT-E-S et CS-POP prie le Gouvernement de répondre aux questions suivantes :

1. **Où en est l'élaboration de l'avant-projet du sous-voies de Glovelier ?**
2. **La mise en service du sous-voies de Glovelier en 2029 est-elle toujours d'actualité et le Gouvernement peut-il donner des détails quant au calendrier en lien avec cette réalisation ?**
3. **Des discussions formelles ont-elles été engagées avec les CFF concernant leur participation financière au projet et à combien se monte la part de financement pouvant incomber aux CFF ?**
4. **Le Gouvernement peut-il aussi donner des informations quant au calendrier visant à la réintroduction de trains rapides entre les pôles régionaux de Porrentruy et Delémont ?**

D'avance, le groupe VERT-E-S et CS-POP remercie le Gouvernement pour ses réponses.

Baptiste Laville (Verts)

Co-signataires

- Christophe Schaffter (CS-POP)
 - Raphaël Breuleux (Verts)
 - Rémy Meury (CS-POP)

- Ivan Godat (Verts)
- Pauline Godat (Verts)
- Sonia Burri-Schmassmann (Verts)
- Sophie Burri (Verts)
- Brice Prudat (Verts)

Intervention déposée officiellement le 25 février 2026